

A L'ISSUE DE L'ÉLECTION, L'EMPLOYEUR DOIT TRANSMETTRE (dans les 15 jours) :

1 exemplaire du procès-verbal d'élection au centre de traitement des élections professionnelles, à l'adresse suivante :

CTEP
TSA 79104
79934 ROUEN CEDEX 8

2 exemplaires du procès-verbal d'élection à l'inspecteur du travail.

MT1



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIAPYCNIS SOCIAL

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL MEMBRES TITULAIRES



n° 10113 *04

DP

EL 03

Chaque collège électoral doit faire l'objet d'un procès-verbal distinct. Il est recommandé d'utiliser l'outil d'aide à la saisie des procès-verbaux sur www.elections-professionnelles.travail.gouv.fr. Une notice expliquant le renseignement des procès-verbaux d'élections professionnelles peut également y être téléchargée.

I	ÉTABLISSEMENT DANS LEQUEL S'EST DEROULÉE L'ÉLECTION	II	COLLÈGE CONCERNÉ
Raison sociale : <u>ADREXO(019)</u> Adresse : <u>450, rue Rudolph Diesel</u> <u>ZI Les Paluds</u> Code postal : <u>83600</u> Ville : <u>FREJUS</u> SIRET de l'établissement : <u>81515481352104239</u> Autres établissements concernés par l'élection : <i>Liste à compléter au verso</i> Numéro de convention collective (IDCC) : <u>1311</u> <i>Mention indispensable</i>		DÉNOMINATION DU COLLÈGE ÉLECTORAL : <i>Ne cocher qu'une case</i> Collège unique <input type="checkbox"/> Ouvriers <input checked="" type="checkbox"/> 1 ^{er} collège : ouvriers, employés <input checked="" type="checkbox"/> Employés <input checked="" type="checkbox"/> 2 ^{ème} collège : techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres <input checked="" type="checkbox"/> Techniciens <input checked="" type="checkbox"/> 3 ^{ème} collège : prévu par accord collectif ou protocole d'accord préélectoral <input type="checkbox"/> Agents de maîtrise <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Ingénieurs <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Cadres <input type="checkbox"/> Autres : (préciser) <input type="checkbox"/> 7 <input type="checkbox"/> <i>Ex : journalistes, pilotes...</i>	
INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION Durée du mandat des élus : <u>4</u> années ou bien <input type="checkbox"/> mois (si élection partielle) Nombre total de collèges électoraux que comporte votre élection DP : <u>1</u> S'agit-il d'une élection partielle (si Oui, cochez la case) : <input type="checkbox"/> Date du précédent scrutin (JJ/MM/AAAA) : <u>19/11/2010</u> <i>(Suite au verso)</i>			

III				RÉSULTATS DU 1 ^{ER} TOUR DES ÉLECTIONS			
Date du 1 ^{er} tour (JJ/MM/AAAA) : <u>05/02/2016</u>		Le quorum a-t-il été atteint ?		Nombre de listes présentées au premier tour : <u>2</u>			
Horaire d'ouverture du scrutin : <input type="checkbox"/> Horaire de clôture du scrutin : <input type="checkbox"/>		Y a-t-il eu carence de candidatures ? (cochez) <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non		$QUORUM = E = \frac{A}{2} = \frac{98}{2} = 49$ <input type="checkbox"/> Non si D est inférieur à E <input checked="" type="checkbox"/> Oui si D est supérieur à E		Nombre de sièges à pourvoir par le collège : <u>2</u>	
A. Nombre d'électeurs inscrits <u>98</u>				$P = \frac{D}{2} = \frac{50}{2} = 25$		Quotient électoral (2 décimales) :	
B. Nombre de votants <u>54</u>							
C. Bulletins blancs ou nuls <u>4</u>							
D. Suffrages valablement exprimés (B - C) <u>50</u>							

NOMS et PRÉNOMS des candidats groupés par liste (sauter une ligne entre chaque liste). Les noms des candidats élus doivent être soulignés.

MAZOYER JACQUES
TEOUS ANNIE
BAUWENS ROBERT
MORENVAL YVES

Sexe H ou F	Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale d'affiliation du candidat, telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valablement exprimés par chaque liste (total = D)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$ (2 décimales)	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient K = $\frac{V}{B}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{K-1}{V}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			ÉLUS Porter la mention «Élu»	Nombre d'élus par liste	
									1 ^{er} siège	2 ^{ème} siège	3 ^{ème} siège			
1	2a	2b	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
H	FO		10	10	20	2	10	0	10					
F	FO		10	10	20	2	10	0	10					
H	CGT		40	40	80	2	40	1						Élu
H	CGT		40	40	80	2	40	1	20					Élu

Signature obligatoire de chacun des membres du bureau de vote pour le 1 ^{er} tour :			Si une ou plusieurs listes communes (ententes syndicales) se sont présentées au 1 ^{er} tour, indiquez pour chacune :			
NOM et PRÉNOM	Organisation syndicale (le cas échéant)	Signature	NOM de la liste commune	Nom des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartitions des suffrages entre organisations (en%)
<u>CONDES</u>	<u>CGC</u>	<u>[Signature]</u>				
<u>SADRIUS</u>	<u>FO</u>	<u>[Signature]</u>				
<u>TARREAU</u>	<u>CGT</u>	<u>[Signature]</u>				
<u>Thibault</u>	<u>CGT</u>	<u>[Signature]</u>				
<u>RIENNAULT</u>	<u>CFE-CV</u>	<u>[Signature]</u>				
<u>JUDE</u>	<u>CFDT</u>	<u>[Signature]</u>				
<u>TRETHUY</u>	<u>SUD</u>	<u>[Signature]</u>				

A L'ISSUE DE L'ELECTION, L'EMPLOYEUR DOIT TRANSMETTRE (dans les 15 jours) :

1 exemplaire du procès-verbal d'élection au centre de traitement des élections professionnelles, à l'adresse suivante :

CTEP TSA 79104 76934 ROUEN CFDFX 9

2 exemplaires du procès-verbal d'élection à l'inspecteur du travail.

MT1



Chaque collège électoral doit faire l'objet d'un procès-verbal distinct. Il est recommandé d'utiliser l'outil d'aide à la saisie des procès-verbaux sur www.elections-professionnelles.travail.gouv.fr. Une notice expliquant le renseignement des procès-verbaux d'élections professionnelles peut également y être téléchargée.

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL MEMBRES SUPPLÉANTS

cerfa n° 10113*04

DP

EL 03

<p>i ÉTABLISSEMENT DANS LEQUEL S'EST DEROULEE L'ELECTION</p> <p>Raison sociale : <u>ADREXO(019)</u></p> <p>Adresse : <u>450, rue Rudolph Diesel</u> <u>Zi Les Paluds</u></p> <p>Code postal : <u>83600</u> Ville : <u>FREJUS</u></p> <p>SIRET de l'établissement : <u>615 549 352 04239</u></p> <p>Autres établissements concernés par l'élection : <u>Liste à compléter au verso</u></p> <p>Numéro de convention collective (IDCC) : <u>7311</u> <u>Mention indispensable</u></p> <p>INFORMATIONS SUR L'ELECTION</p> <p>Durée du mandat des élus : <u>4</u> années ou bien <u> </u> mois (si élection partielle)</p> <p>Nombre total de collèges électoraux que comporte votre élection DP : <u>1</u></p> <p>S'agit-il d'une élection partielle (si Oui, cochez la case) : <input type="checkbox"/></p> <p>Date du précédent scrutin (JJ/MM/AAAA) : <u>19/11/2010</u></p> <p align="center"><i>(Suite au verso)</i></p>	<p>ii COLLÈGE CONCERNÉ</p> <table border="1"> <tr> <th>DÉNOMINATION DU COLLÈGE ÉLECTORAL : <i>Ne cocher qu'une case</i></th> <th>COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE : <i>(cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans le collège électoral édicte dans le cadre précédent)</i></th> </tr> <tr> <td>Collège unique <input type="checkbox"/></td> <td>Ouvriers <u>1</u> <input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>1^{er} collège : ouvriers, employés <input checked="" type="checkbox"/></td> <td>Employés <u>2</u> <input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>2^{em} collège : techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres <input checked="" type="checkbox"/></td> <td>Techniciens <u>3</u> <input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td></td> <td>Agents de maîtrise <u>4</u> <input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td></td> <td>Ingénieurs <u>5</u> <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Autre collège : prévu par accord collectif ou protocole d'accord préélectoral <input type="checkbox"/></td> <td>Cadres <u>6</u> <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td></td> <td>Autres : <u> </u> <input type="checkbox"/></td> </tr> </table> <p align="right"><i>Ex: journalistes, pilotes...</i></p>	DÉNOMINATION DU COLLÈGE ÉLECTORAL : <i>Ne cocher qu'une case</i>	COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE : <i>(cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans le collège électoral édicte dans le cadre précédent)</i>	Collège unique <input type="checkbox"/>	Ouvriers <u>1</u> <input checked="" type="checkbox"/>	1 ^{er} collège : ouvriers, employés <input checked="" type="checkbox"/>	Employés <u>2</u> <input checked="" type="checkbox"/>	2 ^{em} collège : techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres <input checked="" type="checkbox"/>	Techniciens <u>3</u> <input checked="" type="checkbox"/>		Agents de maîtrise <u>4</u> <input checked="" type="checkbox"/>		Ingénieurs <u>5</u> <input type="checkbox"/>	Autre collège : prévu par accord collectif ou protocole d'accord préélectoral <input type="checkbox"/>	Cadres <u>6</u> <input type="checkbox"/>		Autres : <u> </u> <input type="checkbox"/>
DÉNOMINATION DU COLLÈGE ÉLECTORAL : <i>Ne cocher qu'une case</i>	COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE : <i>(cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans le collège électoral édicte dans le cadre précédent)</i>																
Collège unique <input type="checkbox"/>	Ouvriers <u>1</u> <input checked="" type="checkbox"/>																
1 ^{er} collège : ouvriers, employés <input checked="" type="checkbox"/>	Employés <u>2</u> <input checked="" type="checkbox"/>																
2 ^{em} collège : techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres <input checked="" type="checkbox"/>	Techniciens <u>3</u> <input checked="" type="checkbox"/>																
	Agents de maîtrise <u>4</u> <input checked="" type="checkbox"/>																
	Ingénieurs <u>5</u> <input type="checkbox"/>																
Autre collège : prévu par accord collectif ou protocole d'accord préélectoral <input type="checkbox"/>	Cadres <u>6</u> <input type="checkbox"/>																
	Autres : <u> </u> <input type="checkbox"/>																

iii RÉSULTATS DU 1 ^{er} TOUR DES ÉLECTIONS			
Date du 1 ^{er} tour (JJ/MM/AAAA) : <u>05/02/2016</u>		Le quorum a-t-il été atteint ?	
Horaire d'ouverture du scrutin : <u> </u> Horaire de clôture du scrutin : <u> </u>		$QUORUM = E = \frac{A}{2} = \frac{98}{2} = 49$ <input type="checkbox"/> Non si D est inférieur à E <input checked="" type="checkbox"/> Oui si D est supérieur à E	
Y a-t-il eu carence de candidatures ? (cocher) <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non			
A. Nombre d'électeurs inscrits	A = <u>98</u>	Nombre de listes présentées au premier tour : <u>2</u> Nombre de sièges à pourvoir par le collège : P = <u>2</u> Quotient électoral (2 décimales) : $G = \frac{D}{P} = \frac{50}{2} = 25$	
B. Nombre de votants	B = <u>54</u>		
C. Bulletins blancs ou nuls	C = <u>4</u>		
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D = <u>50</u>		

NOMS et PRÉNOMS des candidats groupés par liste (seuler une ligne entre chaque liste). Les noms des candidats élus doivent être soulignés.	Renseignez les colonnes 1 à 4, même si le quorum n'est pas atteint				Ne renseignez pas les colonnes 5 à 13 si le quorum n'est pas atteint									
	Sexe H ou F	Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale d'affiliation du candidat, telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valablement rassemblée par chaque liste (total = D)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$ (2 décimales)	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient K = $\frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{K+1}{V}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			ÉLUS Porter la mention «Élu»	Nombre d'élus par liste
	1	2a	2b	3	4	5	6	7	8	1 ^{er} siège 9	2 ^{em} siège 10	3 ^{em} siège 11	12	13
TEOUS ANNIE	F	FO		11	11	22	2	11	0	11				
MAZOYER JACQUES	H	FO		11	11	22	2	11	0	11				
MOUNIER PATRICK	H	CGT		39	39	78	2	39	1				Élu	
ROME PATRICK	H	CGT		39	39	78	2	39	1	18.5			Élu	

iv Signature obligatoire de chacun des membres du bureau de vote pour le 1 ^{er} tour :			v Si une ou plusieurs listes communes (ententes syndicales) se sont présentées au 1 ^{er} tour, indiquez pour chacune :			
NOM et PRÉNOM	Organisation syndicale (le cas échéant)	Signature	NOM de la liste commune	Nom des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartitions des suffrages entre organisations (en%)
<u>CONESS JACQUES</u>	<u>CGC</u>					
<u>SEUBILLE JEAN</u>	<u>FO</u>					
<u>TAHARCI C</u>	<u>CG</u>					
<u>ROCHER PHOTIS</u>	<u>IAAT</u>					
<u>BURNARD SEPHAR</u>	<u>OPIC avec رهيبس</u>					
<u>JANIE</u>	<u>CFDT</u>					
<u>TREMBLAY CHARLES</u>	<u>SUS</u>					

Feuille n° / Dans le cas où la taille du présent imprimé ne permettrait pas de faire apparaître l'ensemble des listes des candidats, il conviendrait d'annexer un second feuillet en y rappelant l'identification de l'entreprise et du collège et en faisant apparaître la mention «suite».